

« LA TRAVERSEE DES ROIS MAGES »

THABOR-CHABERTON

28 & 29 mars 2009

Bulletin à retourner à :

Office de Tourisme
73500 VALFREJUS

NOUVEAUTE

Possibilité de s'inscrire que pour un jour

--parcours B individuel le samedi 28 mars
valfrejus -- bardonecchia

-- parcours B individuel le dimanche 29 mars
bardonecchia--montgenevre

-- parcours découverte le dimanche 29 mars
bardonecchia—montgenevre (encadré par le CAF dénivelé 1000 m)

Droits d'inscription incluant : un déjeuners

Avant le 20 mars : 30 € par personne

Après le 20 mars : 35 € par personne

Inscription coureurs : Nombre de personnex.....€ =€

Inscription repas accompagnateur pour le 29 mars à mongenèvre :

Nbre de personnes...x 12 € =.....€

Total :

(Chèque à l'ordre de

THABOR-CHABERTON)

Choix du parcours :

Parcours A

Parcours B

IDENTITE

▪ 1^{er} individuel

Nom :Prénom :né le :

Adresse :

Tel :Sexe :

Signature obligatoire

Assurance : licence CAF N° :

licence FFME N° :

Club.....

▪ 2^{ième}

Nom :Prénom :né le :

Adresse :

Tel :Sexe :

Signature obligatoire

Assurance : licence CAF N° :

Licence FFME N° :

Club.....

Droits d'inscription incluant : un dîner ; un petit déjeuner ; deux déjeuners ;
hébergement village olympique (4*).

Avant le 20 mars : 80 € par personne

Après le 20 mars : 95 € par personne

Inscription coureurs : Nombre de personnex.....€ =€

Inscription repas accompagnateur pour le 29 mars à mongenèvre :

Nbre de personnes...x 12 € =.....€

Total :

(Chèque à l'ordre de

THABOR-CHABERTON)

**« LA TRAVERSEE DES ROIS MAGES »
THABOR-CHABERTON 28 & 29 mars 2009**

Règlement

1. La course est ouverte selon les catégories du bulletin d'inscription.
2. Les participants doivent être en possession d'une licence-assurance pour la pratique du ski alpinisme en compétition (C.A.F..) et d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski alpinisme de compétition (moins de 6 mois).
3. Les concurrents devront respecter les consignes données par le Comité d'Organisation, tant en ce qui concerne la régularité de la compétition, leur propre sécurité, celle d'autres compétiteurs ou d'autres usagers de la montagne, qu'en ce qui concerne le respect de l'environnement. Détails : <http://www.valfejus.com>, rubrique « Grandes manifestations ».
4. **Le dossier devra rester visible pendant toute la course sur la cuisse gauche**
5. Le temps de l'équipe sera comptabilisé uniquement lorsque le deuxième équipier aura franchi la ligne d'arrivée (les 2 équipiers devront se présenter simultanément).
6. Le non respect des règles de course entraînera des sanctions pouvant aller d'une pénalité à la disqualification.
7. Les réclamations devront être déposées par écrit au plus tard dans les 15 mn suivant la proclamation des résultats. Le Comité d'Organisation rendra une réponse écrite dans l'heure suivant la réclamation. Toute réclamation devra être accompagnée du versement de la somme de 30€ : celle-ci sera restituée si la réclamation est justifiée.
8. La signature du bulletin d'inscription atteste que le concurrent a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte son application.

Pièces à joindre impérativement au bulletin d'inscription

Copie licence – Certificat médical de l'année en cours de validité – Autorisation parentale pour les mineurs – Droits d'inscription + éventuellement règlement repas accompagnateurs.

Signature obligatoire

2 PARCOURS AU CHOIX

Parcours A : par équipe de 2 uniquement

Ouvert aux catégories suivantes :
Espoirs, Séniors, Vétérans
Masculin – Féminin – Mixte

Parcours B : par équipe de 2 ou en individuel

Ouvert aux catégories suivantes :
Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, Vétérans
Masculin – Féminin – Mixte

Catégorie	Année de naissance
Espoirs	1986-1987-1988
Séniors	1985 et avant
Vétérans	1969 et avant

LICENCE

Licence CAF ou FFS ou FFME de l'année

(Licence temporaire délivrée à l'inscription 2€ parcours B)

DOTATIONS

Des lots sont prévus pour récompenser :

- les meilleurs concurrents
- pour les autres, divers lots. Un lot souvenir de la course sera offert à tous.

PROGRAMME

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la course en fonction des conditions météorologiques et d'enneigement.

Les journées du 28&29mars sont détaillées dans la plaquette ci-joint.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

Un contrôle de matériel sera effectué à l'arrivée.

Tout le matériel manquant entrainera une pénalité ou la disqualification du concurrent.

Parcours A et B *

Par personne :

- 1 paire de ski, sous-chaussure largeur mini : 60 mm, fixations à déclenchement latéral et frontal
- 1 paire de peaux anti-recul

- - 1 paire de chaussures, une paire de bâtons
 - - 1 ARVA conforme à la norme EN 282(04/92), en fonctionnement permanent en course
 - - 1 sac à dos
 - - 1 pelle à neige appellation fabricant non modifiée
 - - 1 SONDE OBLIGATOIRE
 - - 3 épaisseurs dont 1 coupe-vent (haut)
 - - 2 épaisseurs dont 1 coupe-vent (bas)
 - - 1 casque montagne homologué UIAA
 - - 1 couverture de survie appellation fabricant non modifiée
 - - 1 bonnet ou bandeau
 - - 1 paire de lunettes de montagne
 - - 1 paire de gants chauds
 - - 1 sifflet
 - - 1 gourde 1 litre + vivres de course
 - - suivant les indications au briefing : 1 paire de crampons, un cuissard d'encordement, 2 sangles d'1mètre utile, 2 mousquetons
 - **Par équipe :**
 - - 1 boussole avec visée
 - - 1 altimètre
 - - 1 carte IGN TOP 25 Névache - Mont Thabor (carte du circuit fourni par l'organisateur)
 - - 1 paire de peaux anti-recul de rechange
 - - 1 trousse de 1^{ère} urgence comprenant au moins un pansement compressif, aspirines, sparadrap.
- * **Le matériel doit être conforme au règlement FFCAM .**